



Le Département des Deux-Sèvres recrute des apprentis

lundi 19 juillet 2021, par [lpe](#)

Le Département des Deux-Sèvres soutient toutes les formes d'enseignement en s'engageant chaque année scolaire auprès des collèges publics et privés ainsi qu'auprès des Maisons familiales et rurales. L'objectif de ce soutien étant la réussite de tous les jeunes Deux-Sévriens.

En 2021, l'engagement envers la formation professionnelle monte en puissance. En plus du soutien annuel en faveur de l'opération « Bravo les artisans ! » et d'une subvention d'un million d'euros octroyée en mai dernier pour la réhabilitation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Niort, la collectivité ouvre ses services aux apprentis.

En écho à son discours d'investiture dans lequel l'ambition de faire grandir la jeunesse deux-sévrienne était clairement énoncée, Coralie Dénoués réaffirme cette volonté lors de la séance publique du lundi 19 juillet 2021 à la Maison du Département à Niort : « *L'apprentissage est pour les jeunes un véritable tremplin vers l'emploi qu'il soit artisanal, technique, administratif, social... Il est également une opportunité pour notre collectivité où les métiers sont multiples et riches, leur transmission est précieuse* », souligne la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Et Olivier Poiraud, vice-président du Conseil départemental en charge de l'insertion professionnelle et sociale (crédit photo V. Pegoraro / CD 79), de poursuivre : « *Sans limite d'âge, pour les personnes en situation de handicap et les créateurs ou repreneurs d'entreprise dont l'activité nécessite un diplôme, ces contrats d'apprentissage renforcent la politique d'insertion professionnelle du Département. Ils permettent d'accompagner vers l'emploi des personnes sans diplômes, en reconversion ou à la recherche d'un emploi. Ces contrats concerneront tous les métiers et tous les profils, de l'agent d'exploitation à l'assistant social en passant par le chef de cuisine, l'ingénieur en agriculture ou encore le gestionnaire carrière-paie* ».

Aussi, sur la période 2021-2028, 10 à 15 contrats d'apprentissage seront proposés chaque année par la collectivité.